

Un communiqué d'ATTAC 65 après le Forum mondial de l'eau

Le Forum Mondial de l'eau vient de se terminer à Marseille. De nouvelles solutions ont été préconisées pour tenter d'éradiquer les grands problèmes liés à l'eau et à son usage.

L'instauration d'un véritable droit à l'eau pour tous est à l'ordre du jour mais, malheureusement, il ne progresse pas vite. Plus de 5000 enfants meurent par jour pour s'être désaltérés avec de l'eau polluée (source Unesco 2009). Un anthropologue, Alain Ducourneau, arrivant du Sénégal pour participer au Forum Mondial de l'eau, a déclaré : « C'est proprement passer d'un lieu où les gens souffrent au quotidien de la désertification et du manque d'eau, à un autre où l'on en parle sans connaître réellement, ni la soif, ni la peur de trouver un puits asséché ». Voilà le décor planté.

Nous, au contraire, dans le bassin de l'Adour, nous revendiquons des barrages pour pouvoir irriguer à raison de 2000 M3 à l'hectare et par an. Certes, on objectera que réduire les volumes d'irrigation ici ne fera pas diminuer la mortalité infantile dans le reste du monde, mais il faut que nous ayons conscience que l'eau, bien commun vital n'est pas équitablement partagée et qu'il faut absolument la préserver. Et aussi que le cycle de l'eau ne se produit pas en un lieu précis mais dans le monde entier et que c'est en réalité la même eau que nous nous partageons.

Prenons un autre exemple, tiré de ce même Forum Mondial 2012. En Afrique vient de sortir une innovation très importante, le KEGGO. Il s'agit d'un baril cylindrique de quarante litres contenant une poche intérieure et qu'on peut faire rouler avec une poignée métallique sur de longues distances en maintenant l'eau exempte de toute pollution. Cette innovation va diminuer la fatigue des femmes et des enfants qui transportent l'eau et l'étanchéité du baril évitera les pertes et la contamination de l'eau transportée.

Dans les Hautes Pyrénées, une autre innovation est en discussion : le maillage des réseaux de distribution d'eau potable entre le sud du département et le nord, sur l'axe Médous/Maubourguet. L'objectif est de diviser la pollution par deux en mélangeant l'eau très pure du sud avec l'eau polluée par les intrants chimiques du nord du département et en offrant à l'un des majors de l'eau un marché captif de 60 à 70000 usagers. Quelle aubaine pour l'heureux gagnant !

En Afrique l'innovation tend à sauver des vies, ici, il s'agit d'aider à la perpétuation des pratiques agricoles polluantes, tout en sauvegardant provisoirement la qualité de l'eau potable – mais pour combien de temps ?- et surtout en générant des profits pour le privé.

Si jamais vous pensez que ce projet de maillage est un fantasme de notre part, allez donc voir sur le site du Conseil général et cherchez « SMEP » (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation) et vous découvrirez que deux bureaux d'étude des Hautes Pyrénées ont déjà perçu des émoluments en bon argent public pour monter ce projet. Ainsi votre argent a servi à étudier les moyens de vous faire payer plus cher l'eau que vous consommez, tout en réduisant sa qualité, pour ceux qui habitent dans le sud du département.

Au moment où la tendance nationale est au retour en régie publique qui permet une baisse de 20 à 27% de la facture d'eau, et où notre Conseil général ne sait pas comment boucler son budget, il pourrait prendre des décisions plus conformes à l'air du temps et qui rendraient l'eau moins chère pour les citoyens. D'autant que voir l'argent public filer dans les poches du privé, de Véolia ou de Suez risque les mettre de fort méchante humeur...

Concernant d'ailleurs l'argent public et l'eau, un autre projet est relancé : le barrage de l'Ousse. Mais cette fois c'est l'Institution Adour, établissement public territorial qui gère le bassin de l'Adour, qui est aux commandes. Or, dans le domaine de l'eau, ceux qui abondent le plus les Agences de l'eau et autres établissements publics de l'eau, ce sont les usagers de l'eau potable qui les financent à 80%, tout en ne consommant que 10% de l'eau disponible. Ce n'est donc pas à eux de financer les retenues destinées à l'irrigation destinée au maïs.

Certes, un peu de solidarité peut exister entre le monde de la maïsiculture et la masse des usagers. Mais ceux-ci ne se nourrissent pas de maïs et ne mangent pas que des canards. Ce n'est donc pas à eux de financer les retenues destinées à l'irrigation. On nous objectera que ces retenues sont également destinées à soutenir l'étiage des rivières. Mais si celles-ci n'étaient pas entravées et pompées à mort par les mêmes qui réclament les dites retenues, elles vivraient leur vie de rivières vivantes.

Mais peut-être ignorez-vous que l'Institution-Adour est gouvernée par 20 Conseillers Généraux (5 par département : 65, 64,32,40) et que 15 sur les vingt sont des élus de cantons ruraux, parfois maïsiculteurs eux-mêmes. Ce qui explique certainement ce besoin de barrages à la charge de toute la collectivité. Mais notre République est fondée sur trois principes, Liberté, Egalité, Fraternité, également respectables.

Terminons par la DCE (Directive cadre Européenne) qui nous oblige à œuvrer au retour au bon état des eaux, toutes les « masses d'eau » comme ils disent, rivières, lacs, eaux souterraines... Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux), voté en 2011 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, va nous coûter 4,24 milliard d'euros sur 6 ans et si nous n'avons pas atteint l'objectif de la DCE, et nous ne l'obtiendrons pas, nous aurons à payer des pénalités. L'Agence Adour-Garonne annonce que fin 2016 nous aurons réussi à 66% et que le 100%, c'est pour 2027. En attendant, nous devons payer. Donc il serait judicieux que, dans l'intérêt du plus grand nombre, une vraie solidarité joue et que l'on ne construise pas de barrages, car l'eau ne peut avoir une bonne qualité que si elle est libre, et donc, vivante ! En effet les études, les analyses, les observations scientifiques arrivent toutes à la même conclusion : la qualité de l'eau s'améliore lorsqu'elle est vivante et libre.

Voyons autour de nous ce qu'ont fait en France les autres régions pour se mettre en conformité avec la DCE :

L'agence Loire-Bretagne, l'EPTB de la Vienne et le département de la Haute-Vienne ont décidé d'assécher 10000 des 15000 étangs privés et collectifs de ce département pour rendre à nouveau à la vie les cours d'eaux qui les alimentaient.

Le grand fleuve Loire, est dénommé, « Loire, fleuve sauvage ». Depuis que nombre de barrages et retenues établis sur son cours ont été supprimés, le fleuve peut s'étendre à nouveau librement dans sa ripisylve, évitant ainsi de catastrophiques inondations. Les barthes sont les ripisylves de l'Adour...

ATTAC 65 invite les haut-pyrénéens à se rassembler, à lutter pour une eau vivante partagée équitablement, et à protéger la ressource, bien commun de l'humanité. De plus, pour que vive la démocratie de l'eau, nous réclavons la transparence de sa gestion, qui, pour respecter l'intérêt général, doit se faire en régie municipale.

**La Commission « Eau » d'ATTAC 65**